République Française
Département des Ardennes
Arrondissement de Charleville-Mézières
Commune de Les Ayvelles

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Les Ayvelles

SEANCE DU 5 JUIN 2026

Date de la convocation : 26 mai 2026
Date d'affichage : 12 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame TUCCI Sylvia, Maire

Présents : AUPRÊTRE Ludovic, BERGER Jocelyne, BLAINVILLE Jimmy, BOUCHEX-BELLOMIE Carole, BROYER Jennifer, COLLI-CANTONI Nadine, DI PIRRO Jean-Marie, DI PIRRO Timoté, MARTIN Martine, PILARD Gérald, PRÉVOTEAUX Aurélien, SIMON Muriel, TUCCI Sylvia.

Membres absents représentés : BEAUDEUX Isabelle par BROYER Jennifer
SONET Jessy par AUPÊTRE Ludovic

Secrétaire de séance : BLAINVILLE Jimmy
Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) est atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :
Approbation du procès-verbal du 12 mai 2026
- D20260605232 - Délibération désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs
- D20260605233 – Délibération relative à la convention avec ARDENNE METROPOLE concernant la fonction contentieuse
- D20260605234 - Délibération subventions associations
- D20260605235 - Délibération relative à une demande de subvention auprès de la région GRAND-EST pour le désamiantage et la réfection de la toiture de l'atelier et de la salle des associations
- D20260605236 - Délibération tarif garderie et cantine 2026-2027
- Informations communales du Maire
- Comptes-rendus des commissions
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 mai 2026

Madame la Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'adoption du procès-verbal de la séance du 12 mai 2026 ci-annexé, qui a été préalablement transmis aux élus. Les conseillers municipaux non présents à la séance du 12 mai 2026 ne prennent pas part au vote.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-15,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des votants le procès-verbal du conseil municipal du 12 mai.

D20260605232 - Délibération désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Madame la Maire rappelle au conseil qu'il se réunit ce jour 5 juin 2026 afin de procéder à l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2026.

Après avoir procédé au vote, Madame la Maire informe les conseillers municipaux qu'à l'issue du scrutin majoritaire secret, sont élus :

DÉLÉGUES TITULAIRES :

Madame TUCCI Sylvia
Madame COLLI-CANTONI Nadine
Monsieur BLAINVILLE Jimmy

DÉLÉGUES SUPPLÉANTS :

Madame SIMON Muriel
Madame BROYER Jennifer
Monsieur DI PIRRO Timoté

Le Conseil Municipal prend acte de ce résultat et un procès-verbal est établi.

D20260605233 - Délibération convention avec ARDENNE METROPOLE mutualisation de la fonction « contentieux »

Madame la Maire explique aux conseillers municipaux qu'il convient d'établir une convention particulière avec la Communauté d'Agglomération ARDENNE METROPOLE afin de pouvoir bénéficier du service juridique et assemblées – fonction contentieux. Ce service est chargé d'une mission d'assistance aux communes dans la conduite de leurs démarches contentieuses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des présents, le partenariat avec ARDENNE METROPOLE.
- autorise Madame la Maire à signer la dite convention.

D20260605234 - Délibération subventions associations

Madame la Maire présente au Conseil Municipal la liste complémentaire de demandes de subvention reçue pour les associations ci-dessus :

Facile Anim'	450 €
Facile gymnastique	700 €
Facile Danse	50 €
Croix-Rouge	150 €
Conseil Départemental	100 €
Facile Informatique	750 €
Facile guitare	350 €
Facile Arts et Loisirs	150 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote PAR 13 VOIX POUR et 2 VOIX NON PARTICIPANTES, pour cette liste complémentaire.

D20260605235 – Délibération demande de subvention GRAND EST désamiantage et réfection de la toiture de l'atelier et de la salle des associations

Vu le dispositif de la Région GRAND EST à la reconquête du patrimoine bâti public dans le cadre du Pacte Ardennes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des présents, le désamiantage et le remplacement de la toiture de l'atelier et de la salle des associations. Le coût des travaux s'élève à 75 067,20 € HT.

Madame la Maire est autorisée à sollicitée une subvention de 20 000,00 € auprès de la région GRAND EST.

D20260605236 - Délibération tarif garderie et cantine 2026-027

Madame la Maire expose au conseil municipal que le prix du repas qui est facturé à la commune a augmenté depuis le 1er janvier 2025. Il convient de modifier les tarifs de la cantine et de la garderie pour la rentrée scolaire 2026/2027 en prévision de l'augmentation du prestataire en janvier 2027.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter les tarifs pour la rentrée 2026/2027 qui sont les suivants :

TARIFS GARDERIE *

10 H 00 pour 16,00 € soit 1,60 € de l'heure
20 H 00 pour 32,00 € soit 1,60 € de l'heure

TARIFS CANTINE

5 repas pour 36,00 € soit 7,20 €/repas
10 repas pour 62,00 € soit 6,20 €/repas
15 repas pour 82,00 € soit 5,47 €/repas

Les tarifs de la cantine ont subi une augmentation de 2 à 3 %.
*Tout retard pour venir récupérer un enfant à la garderie sera facturé une heure supplémentaire (soit 1,60 €)

INFORMATIONS COMMUNALES DU MAIRE

Madame TUCCI informe les conseillers municipaux que :
- les subventions ont été versées aux différentes associations qui en avaient fait la demande.
- une documentation de Monsieur WARSMANN relative aux aides a été réceptionnée.
- un représentant d'une assurance est passé en mairie afin de proposer des offres pour les habitants de la commune.
- le règlement de la cantine, de la garderie et des locations de salle s'effectuera par carte et par virement bancaire à partir de septembre 2026.
- le club de football sollicite le concours de la mairie afin de prendre contact avec la mairie de VILLERS-SEMEUSE pour obtenir des créneaux d'utilisation du stade synthétique de cette commune.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

Commission des travaux :

Monsieur DI PIRRO informe les conseillers municipaux que :
- les travaux de sécurisation de la rue de Chalandry sont en cours.
- le remplacement de la chaudière de l'école doit être effectué, celle-ci étant obsolète
- l'installation d'un portail devant la mairie est à l'étude afin de renforcer la sécurité
- le mur du cimetière a été détérioré.

Commission embellissement :

Madame BOUCHEX-BELLOMIE informe les conseillers que :
- la bibliothèque participative située dans l'aire de jeux sera prochainement nettoyée

Commission protocole et cérémonies officielles :

Madame BOUCHEX-BELLOMIE informe les conseillers municipaux de la préparation de la fête nationale du 14 juillet.

Commission communication :

Madame BOUCHEX-BELLOMIE informe les conseillers municipaux de la prochaine distribution du bulletin municipal.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur AUPRÊTRE demande s'il serait possible de mettre du gravier devant une habitation rue du Pâquis.
- Monsieur AUPRÊTRE signale qu'un vol de drone a eu lieu dans la rue du Pâquis.
- Madame BROYER sollicite l'ajout d'un panneau indicatif concernant le ranch de Madame CAMERATA situé 60 rue de Chalandry.
- Madame BROYER est intervenue après le signalement d'un habitant de la rue de Sedan qui avait constaté la présence de nids de frelons asiatiques. Après vérification, il a été confirmé qu'il ne s'agissait pas de cette espèce d'insecte.

La séance est levée à 20 h 35

Monsieur BLAINVILLE Jimmy
Secrétaire de séance

Madame TUCCI
Maire